



MINISTERE DES FINANCES

COFED

CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL
DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT



REPONSES AUX DEMANDES DE CLARIFICATIONS

FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES, DE MOBILIER DE BUREAU, DE GROUPES ELECTROGENES, D'EQUIPEMENTS DE RESEAU ET DE FOURNITURES DE BUREAU ET D'ARCHIVE POUR LE MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, LE CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE(CSM), LES NOUVELLES JURIDICTIONS ET LES JURIDICTIONS DE KINSHASA MATETE ET GOMBE

REFERENCE DE PUBLICATION : EUROPEAID/130164/D/SUP/CD

I. Lot 2. Mobilier de bureau : 2-1 Ministère de la justice

Question 1 :

Article 1- Bureau informatique BASIC avec un caisson mobile incorporé pour la Direction

Il est pratiquement impossible d'avoir un caisson avec 5 tiroirs dont 2 pour dossiers suspendus. Quelle devrait être la hauteur de ce caisson ? Le maximum qui peut être offert sera un caisson de la même hauteur que le bureau et qui soit donc juxtaposable au bureau. Dans ce cas le caisson comprendrait 3 tiroirs dont 1 seul pour dossier suspendu. A moins que vous vouliez une armoire avec 5 tiroirs dont 2 pour dossiers suspendus. Dans ce cas la hauteur serait de 1,5 m environ et ce ne serait plus un caisson. Prière de préciser.

Réponse 1 :

Le soumissionnaire peut proposer un caisson d'au moins 3 tiroirs, compte tenu de l'exceptionnalité du caisson à 5 tiroirs.

Questions 2 :

Article 4- Kit rayonnage boîte d'archives EUROCLAS 2x200x40cm

Prière de nous donner des éclaircissements sur les dimensions de cet article.

Dans la description de cet article, vous parlez de largeur 100 cm et profondeur 35. Ceci est en contradiction avec le titre de l'article comme mentionné ci-dessus. Prière de nous expliquer cette mesure

Réponse 2 :

Il s'agit d'une erreur car la dimension 2x200x40cm EUROCLASS n'est pas celle souhaitée. Les dimensions souhaitées sont précisées dans les spécifications techniques étalées à côté de chaque article.

Question 3 :

Article 9- Comptoir d'accueil

Il est écrit dans les spécifications que les longueurs devraient être de 80, 120, 140, 160, et 180

Nous voudrions savoir à quoi ces dimensions correspondent, puisque il y a un seul banquet à fournir

Réponse 3 :

Il n'y a qu'une seule dimension du comptoir à fournir. Prière donc de proposer une seule dimension comprise entre 80 et 180cm.

Question 4 :

Chaise visiteur en tissu sans accoudoirs, armature métallique

Il y a une contradiction entre le titre de l'article et sa description. Ce fauteuil doit avoir des accoudoirs ou pas ? Prière de préciser. En plus, les sièges rembourrés de bureau ne sont pas souvent empilables.

Confirmer également si le dossier doit être rembourré ou alors simplement en polypropylène

Réponse 4 :

Les chaises demandées devraient être sans accoudoirs et empilables c'est-à-dire pouvant être entassées ou superposées les unes dans les autres

Le dossier doit être rembourré.

II. 2-2 CSM et nouvelle juridictions

Question 5

Art 6- Chaises noire pour les personnels administratifs

Le siège et le dossier doivent être en mesh. Prière d'apporter des éclaircissements sur le terme MESH. S'agit-il de dossier et siège en filet ?

Réponse 5 :

En mesh c'est-à-dire en maille, en boucle.

III. 2-3 Juridiction de Kinshasa

2.3.1. Juridictions du ressort de la Cour d'appel de la Gombe

Question 6 :

Art 2- Chaise de travail

Cet article n'a pas été décrit dans le DAO puisque comme description vous avez donné la description d'une armoire. Prière de fournir la description de cet article.



Réponse 6 :

Les spécifications à prendre en compte sont les suivantes :

- Largeur d'assise: entre 44 et 48 cm
- Profondeur d'assise: entre 46 et 49 cm
- Hauteur du dossier: entre 44 et 48 cm
- Largeur du dossier: entre 44 et 48 cm
- Hauteur d'assise: entre 44 et 48 cm
- Dossier et accoudoirs en polypropylène
- Mousse et tissu de grande qualité
- Structure d'assise en hêtre multiple
- Patin anti-bruits et anti-traces
- Piètement luge en tube d'acier
- Chaises empilables

Question 7 :

Art 4- Table serveur

S'agit-il d'une baie pour serveur du type rack ou alors d'une simple étagère métallique. Prière de mieux préciser les caractéristiques et dimensions de cette armoire.

Réponse 7 :

Le serveur ne sera installé ni dans un rack ni dans une armoire. Il s'agit de livrer une tablette répondant aux dimensions suivantes :

- Longueur : entre 71 et 75m
- Largeur : entre 53 et 57 cm
- Hauteur : entre 73 et 77cm

Avec emplacements (glissière pour clavier et souris) et un compartiment prévu pour l'unité centrale.

Questions 8 :

En ce qui concerne les lots 2 et 3, prière de préciser si le fournisseur se limitera à livrer le matériel et donc sans installation.

Si l'installation sera comprise aussi pour ces deux lots, prière de préciser les informations nécessaires pour une cotation de l'installation

Réponses 8 :

Pour le lot 2 relatif au mobilier de bureau, le fournisseur devra livrer le matériel déjà assemblé et non en pièces détachées.

Il en est de même pour le lot 3 qui devra être livré avec installation et mise en service comprise.

Le soumissionnaire est donc tenu de proposer son offre tenant aussi compte de l'installation.

Questions 9:

Groupes électrogènes.

A quelles distances devraient-ils être montés ?

Quels sont les longueurs de câble à prévoir ?

Faudra-il construire un hangar pour les groupes ? Si oui, quel sont les spécifications de ces hangars ?

Faudra-il construire les plates formes sur lequel les groupes devront reposer ?

Prière de donner toutes les informations en ce qui concerne l'installation des groupes.

Réponses 9 :

Aucune construction supplémentaire n'est à prévoir car il y aura un local prévu devant les abriter.

Les deux groupes devront être installés dans un même local, mais alimenteront 2 bâtiments différents.

La distance entre la cabine électrique et le bâtiment devant abriter les 2 groupes électrogènes est d'environ 100 mètres.

Question 10 :

En ce qui concerne les onduleurs, n'est il pas plus indiqué que l'installation soit à la charge du fournisseur de matériel de réseau

Réponse 10 :

L'installation des onduleurs est à la charge du soumissionnaire.

Le câblage est à réaliser uniquement dans une pièce d'une superficie de 25 m² sur chaque site et celui-ci prendra en charge plus au moins dix ordinateurs et un serveur.

Question 11 :

Pouvez-vous me faire parvenir protocole n°1 inclus à l'annexe V de l'accord de partenariat ACP-CE qui est sensé fournir la définition de la notion de « produits originaires » ou le lien internet où je peux le trouver.

Réponse 11 :

*Vous pouvez vous rendre à la page web, dont le lien est ci-dessous mentionné, dans la rubrique **actes de base – Instruments** et sous le paragraphe **FED***

http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/legislation/legal_bases/index_fr.htm

Fait à Kinshasa, le **28 SEP. 2010**

Alexis THAMBWE MWAMBA

Coordonnateur

